



# CAPa MAPA

Métiers de l'Agriculture Productions Animales

En apprentissage  
Diplôme de niveau 3

## Perspectives et débouchés

**Métiers :** Ouvrier/ouvrière agricole ou d'élevage en production porcine, caprine, ovine, avicole, cunicole, bovine, laitière.

**Principales activités :** Alimentation, suivi de la production et de l'état sanitaire des animaux, traite, conduite de productions végétales pour l'alimentation des animaux, conduite d'engins agricoles, transformation des productions (fromage, charcuterie)

**Qui recrute ?** Entreprise agricole, ateliers de transformation

**Poursuites de formations/études :** Brevet Professionnel, Baccalauréat professionnel, Certificat de spécialisation

## Public et prérequis

- Jeunes âgés de 15 ans au moins (sur dérogation)
- Personne de 16 à 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans : Les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

## Objectifs visés et évaluables

Acquérir les connaissances et compétences techniques et professionnelles pour participer aux activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages.

## Contenus de formation

### Capacités générales :

CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.

CG2 - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.

CG3 - Interagir avec son environnement social.

### Capacités professionnelles :

CP4 - Réaliser la conduite de cheptel

CP5 - Réaliser la production des aliments d'élevage

CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels, bâtiments et installations

CP7 - Transformation et vente de produits de l'exploitation

L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences

## N° de fiche :

ROME : A146 - A1411 - A1410

RNCP : 38855

NSF : 210

Nom du certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Date de publication de la fiche : 05/04/2024

Date de validité : 31/12/2028

## Contact :

Secrétariat CFA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfa.borgo@educagri.fr

## Plan et moyen d'accès :

L'établissement est desservi :

Par le réseau routier cf "Google maps"

Lycée Agricole de Borgo

Par le réseau ferroviaire, cf "Chemin de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied)

## Handicap :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93



## Condition d'inscription

- Trouver un maître d'apprentissage
- Signer un contrat d'apprentissage
- Remplir les conditions liées au public ciblé, pré-requis

## Modalité d'évaluation des objectifs

- Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables(UC).
- Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans.
- Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification.
- Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles.
- Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation.
- Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises.

## Modalité de sélection

- Dans la limite des places disponibles sur le centre de formation.
- Après entretien pour vérifier le projet de formation et projet professionnel.

## Modalité d'alternance

- 1 semaine par mois en centre  
entre Septembre et Juillet -  
35h/semaine

## Mode de validation

- Diplômant :  
Diplôme de niveau 3,  
possibilité de valider par  
blocs de compétences,  
possibilité d'adapter les  
parcours, VAA

## Modalité pédagogique

- En présentiel :  
Mise en situation professionnelle,  
visites pédagogiques,  
interventions de professionnels  
ou d'experts, travaux de groupe

## Délai d'action

- Accès à la formation dès la  
signature du contrat  
d'apprentissage

## Frais pédagogiques

- Aucun / Achat EPI par l'employeur

## Financement et modes de rémunération

- Financement :  
Formation financée par les OPCO, voire partiellement par l'entreprise ou  
se déroule l'apprentissage.

- Rémunération :  
Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et de l'année de formation à  
la charge de l'employeur

## Durée

- 2 ans
- 1608 heures / an
- 25% du temps (soit 408h par an) s'effectue au centre
- 75% du temps (soit 1200h par an) s'effectue en Entreprise

